

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 9.

POSTES :

Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

ON S'ABONNE :

A SAUMUR : Chez tous les Libraires. A PARIS : Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A. EWIG, Rue Fléclier, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

ON S'ABONNE :

A PARIS : Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbre-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

24 Juin 1878.

Chronique générale.

Le Parlement n'est pas prorogé, il prend simplement ses vacances; la commission du budget continue donc à siéger sous la présidence du haut et puissant seigneur Gambetta.

Cette commission a entendu la lecture de deux rapports sur les services des ministères de l'intérieur et des cultes. Elle a opéré une réduction de 900,000 fr. sur les propositions du ministre de l'intérieur. M. de Marcère n'a pas laissé les frères et amis organiser leur gigantesque carnaval en l'honneur de Voltaire; il expie ce bon mouvement; l'insulte faite par ses ordres à Jeanne d'Arc ne suffit pas à calmer la colère des adorateurs de Voltaire.

Le budget des cultes reste à peu près ce qu'il était. Un arrangement intervenu entre M. Léon Say, ministre des finances, la commission et la Chambre, stipulait cependant une modeste augmentation pour le traitement des desservants. Ce traitement devait être porté de 900 fr. à 1,000 fr. Certes, cette augmentation n'était que trop justifiée, et les républicains, qui se disent si désireux de protéger le clergé inférieur contre l'influence du haut clergé, avaient promis de voter cette légère amélioration du budget de nos pauvres curés de campagne.

Mais cet étalage de sympathie pour le clergé inférieur n'était qu'une mauvaise plaisanterie. La Révolution qui a confisqué les biens du clergé, haut et bas, n'a nulle envie d'en rendre l'équivalent. L'indemnité allouée aux desservants reste ce qu'elle était en 1801, il semble que pour eux seuls la cherté de la vie n'ait pas augmenté.

Si la République fait des économies sur les curés, elle prodigue l'argent à l'Exposition. Un décret inséré à l'Officiel élève de 10 millions le crédit alloué à l'Exposition; le crédit voté il y a vingt mois était de 35 millions 343,000 fr.; il est porté aujourd'hui à 45 millions 313,000 fr. Combien de dépenses supplémentaires viendront encore grossir ce chiffre! Les républicains aiment à nous faire avaler en plusieurs fois les pilules dorées à nos frais.

Leurs journaux s'épuisent à chercher des motifs de réjouissance. A cette question: Pourquoi la fête du 30 juin? le National répond d'un ton léger:

« Nous fêtons ce jour comme nous en fêterions un autre, histoire de se divertir un brin, et de se congratuler de ce que nos affaires, malgré tant d'obstacles franchis, malgré tant de bâtons dans les roues, ont pris et gardent une excellente tournure. »

Les affaires du National, peut-être; mais celles du commerce français, de l'industrie nationale, ont-elles donc « une excellente tournure? » Nous renvoyons cette question aux armateurs, aux constructeurs de navires, aux ouvriers de nos ports, dont les républicains ont, d'un cœur léger, sacrifié les intérêts.

« Nous sommes, depuis quelques mois, toujours en veine de nous ébattre, » continue le folâtre National. Les commerçants dont les affaires sont nulles et les patentes écrasantes, n'ont aucune envie de participer aux ébats du journal ministériel.

« Nous célébrons la liberté qui est de tous les temps, » dit ce plaisant journal. C'est sans doute au nom de la liberté que les radicaux de certaines grandes villes ont interdit les processions. Les républicains ont toute liberté de chanter, de rire et de boire dans les rues et sur les places publiques. Les catholiques n'ont pas la liberté de prier comme ils l'entendent; l'exercice public du culte leur est interdit, malgré la loi, malgré la tradition constante, malgré l'empressement populaire à s'associer aux pompeuses cérémonies de la religion.

Les catholiques n'ont pas la faculté de célébrer dans les rues les louanges du Dieu trois fois saint, mais les républicains ont la licence d'entonner sur les promenades publiques les chants communards.

Dans une fête de nuit donnée à Saintes par le 6^e de ligne, les chœurs organisés par la municipalité ont chanté, dit le Progrès, une chanson dégoûtante, qui a nom: La Commune.

Cette chanson patriotique exalte hautement la criminelle insurrection parisienne, le couplet suivant fera juger du reste:

Feu! partout feu! terrible canonnade, Faites trembler la vaillante cité. Peuple, debout! c'est dans les barricades Que l'avenir cache la liberté. Quand des tyrans la puissante parole, Pour l'écraser fait gronder le canon, Sur leur palais fais jaillir le pétrole. Contre les rois tous les moyens sont bons.

Que dira M. Waddington, si M. de Bismark dépose sur la table du Congrès un exemplaire de cette chanson:

« Contre les rois tous les moyens sont bons? »

Voilà ce que chantent en chœur les musiques municipales, et les républicains prétendent n'avoir aucune affinité avec les régicides!

L'autre soir a eu lieu chez M. Wilson une réunion de la commission organisatrice du Congrès international des chemins de fer, qui doit s'ouvrir à l'Exposition universelle pendant la deuxième quinzaine de juillet.

Des commissions ont été nommées pour préparer le questionnaire qui sera soumis aux discussions des délégués de toutes les nations du monde civilisé.

Le but proposé serait l'établissement d'une législation uniforme sur les chemins de fer.

Le ministre de la guerre a adressé, le 20 au soir, au général gouverneur de Paris la lettre suivante:

« Monsieur le gouverneur, Le Maréchal-Président de la République a été très-satisfait de la belle tenue des troupes qu'il a passées en revue aujourd'hui, de leur attitude sous les armes et de la manière dont elles ont défilé.

Je suis heureux d'avoir à vous transmettre le témoignage de sa satisfaction.

Recevez, monsieur le gouverneur, l'assurance de ma haute considération.

Le ministre de la guerre, Général BOREL.

M. le Président de la République a invité à dîner samedi à l'Élysée tous les généraux et tous les chefs de corps français — colonels, lieutenants-colonels commandant les régiments, chefs des bataillons de chasseurs à pied — qui ont figuré dans la grande revue de jeudi dernier.

Cette fête était exclusivement militaire. Le nombre des convives ne s'élevait pas à moins de 140. Ils se sont assis à une même table, qui était dressée dans deux grandes salles réunies pour cette solennité.

Le soir, les jardins de l'Élysée ont été éclairés à giorno et remplis de brillantes illuminations dont l'installation avait été confiée à Ruggieri.

Il semble que le conseil municipal de Saint-Denis ne soit pas de celui qui a dit: « La musique adoucit les mœurs. »

Ce conseil vient, en effet, de supprimer, par une délibération récente, les fonds attribués à l'enseignement de la musique et du chant dans les écoles, tant laïques que congréganistes, dépendant de la ville de Saint-Denis.

UN MONUMENT A JEANNE D'ARC.

Le Comité des femmes de France, constitué pour ériger à Domrémy un monument à Jeanne d'Arc, est profondément reconnaissant du concours que lui a déjà prêté la

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

Saumur il y a cinquante ans.

LA DUCHESSE DE BERRY

A SAUMUR.

Premier Carrousel de l'Ecole de cavalerie.

(20 et 21 juin 1828.)

Voici le compte rendu des Affiches de Saumur sur les fêtes données en cette ville les vendredi 20 et samedi 21 juin 1828, à l'occasion de la présence de M^{me} la duchesse de Berry:

Passage de S. A. R. Madame, duchesse de Berry.

Le 20 juin a laissé dans tous les cœurs des souvenirs ineffaçables, et le passage de S. A. R. MADAME, DUCHESSE DE BERRY, fera époque dans les annales de notre ville.

L'itinéraire de la Princesse indiquait son arrivée pour dix heures du matin, mais Son Altesse Royale ayant été retenue à Tours quelques heures de plus, et s'étant arrêtée à Langeais, dont elle a voulu visiter le château, ce n'est qu'à deux heures et demie qu'il nous a été permis de saluer par des cris d'amour et de joie l'auguste Mère de notre Henri, l'illustre Fille de nos Rois.

MADAME, accompagnée de M^{me} la duchesse de Reggio, de M^{me} la marquise de Podenas et de M. le comte de Menars, est arrivée dans nos murs, escortée par la gendarmerie et deux escadrons de l'Ecole Royale de Cavalerie, qui étaient allés au-devant d'elle jusqu'à Villeberrin.

Secondant les vœux d'un immense concours de peuple qui se pressait de tous côtés pour la voir, Son Altesse Royale a fait son entrée en voiture découverte et au pas, laissant ainsi à chacun le plaisir de contempler ses traits où respirent la grâce et la bonté, vertus inséparables des Bourbons. Tout dans Saumur respirait un air de fête.

Les rues, principalement celles par où devait passer la Princesse, étaient tendues de fleurs et de verdure, le drapeau sans tache flottait à toutes les maisons.

Mais c'est surtout au milieu de notre Pont que le plus magnifique coup d'œil attendait Son Altesse Royale.

Une multitude innombrable de citoyens de tous

les rangs, de toutes les classes, couvrant le Pont, la Promenade et les quais, le canon du Fort répondant à l'ivresse générale, et cette brillante Ecole de Cavalerie en armes, à laquelle s'étaient réunis la compagnie de Sapeurs-Pompiers et un détachement de la garnison du Château, formaient le plus animé comme le plus majestueux des spectacles, digne en tout de la Fille auguste de Charles X.

MADAME, étant descendue à l'hôtel de M. le marquis Oudinot, maréchal-de-camp, commandant l'Ecole Royale de Cavalerie, et le Général l'ayant conduite dans les appartements qui avaient été préparés pour la recevoir, Son Altesse Royale a daigné, après un léger repos, admettre M. le Sous-Préfet à lui présenter ses hommages.

Immédiatement après, sur la permission qu'elle a bien voulu lui en donner, ce Magistrat lui a successivement présenté, dans l'ordre des préséances, toutes les autorités, les fonctionnaires et les diverses administrations de la ville.

M. le Sous-Préfet a le premier complimenté la Princesse au nom des habitants de son arrondissement, et l'a fait en ces mots:

« MADAME, Ces acclamations universelles, cette satisfaction peinte sur tous les visages, ces témoignages non trompeurs de la félicité publique, ne disent-ils

pas à Votre Altesse Royale que la France, heureuse et libre sous le sceptre paternel des Bourbons, chérit toujours la race de ses Rois? »

Les bienfaits de la Restauration sont compris par les habitants de ces belles contrées, et Votre Altesse Royale peut juger, par la vivacité des transports que sa présence inspire, combien tous les cœurs sont pénétrés de reconnaissance pour la faveur inestimable que nous recevons aujourd'hui.

Puisse l'approbation de l'auguste Mère du Duc de Bordeaux récompenser notre zèle et nos efforts!

Si MADAME est contente, nous n'aurons rien à désirer.

Placé depuis peu de jours, par la bonté du Roi, à la tête de cet arrondissement, combien je m'estime heureux, dans cette circonstance mémorable, de pouvoir être, auprès de Votre Altesse Royale, l'interprète des vœux et des sentiments de mes nouveaux administrés, et de répéter avec eux, dans l'effusion de nos cœurs:

« Vive le Roi! vive Madame! »

Son Altesse Royale a paru accueillir avec bienveillance les sentiments que venait de lui exprimer M. le Sous-Préfet, et a daigné lui en témoigner sa satisfaction de la manière la plus gracieuse.

(A suivre.)

presse. Il vient de nouveau emprunter la voix des journaux pour faire appel au dévouement qui doit éveiller dans tous les cœurs français la pensée d'honorer la plus pure, la plus noble, la plus patriotique de nos gloires.

Les sentiments qui animent le Comité ont trouvé un écho dans toute la France. Déjà, sur plusieurs points, des sous-comités sont formés, des souscriptions populaires organisées, et le succès de l'entreprise est désormais assuré. Que cette première impulsion ne se ralentisse point, que l'action soit générale et persévérante; un hommage à Jeanne d'Arc doit être un hommage vraiment national.

(Communication du Comité.)

Le Comité des femmes de France a raison: un hommage à Jeanne d'Arc doit être un hommage vraiment national. Et aussi est-ce avec un sentiment de patriotique satisfaction que nous voyons dans plusieurs grands journaux ces longues listes où les plus modestes offrandes viennent témoigner du caractère populaire de cette entreprise. Nous sommes ambitieux et nous voulons que le Comité des femmes de France puisse élever à Jeanne d'Arc un monument digne du sentiment français dont l'héroïne de Domrémy est la plus glorieuse personnification. A la France que la Révolution a voulu traîner aux pieds de Voltaire, nous opposons la France qui a le culte de son histoire et qui se réveille au nom de Jeanne d'Arc. La liste des honteux anniversaires n'est pas épuisée, et le devoir de protester, en affirmant la foi traditionnelle, s'impose toujours à nous. Jeanne d'Arc a été la libératrice de la France; sa mémoire importune les soldats de l'invasion révolutionnaire; sachons former autour d'elle une armée de la délivrance!

Les communications peuvent être envoyées à M^{me} E. Picard, rue des Gravilliers, 49, à Paris.

Les souscriptions peuvent être adressées à M. de Chapuiset, hôtel de Luynes, boulevard Saint-Germain, 203, Paris.

UNE APPRÉCIATION DU Rappel.

M. Lockroy écrit:

« Autrefois, on défendait la France bêtement, mais héroïquement, sur les champs de bataille de Poitiers ou de Crécy; plus tard, on se jetait sur les Suisses, à Marignan, où l'on se faisait rosser, toujours d'une manière héroïque, à Pavie. On était fou. »

Il est évident que M. Lockroy ne parle d'héroïsme que pour la forme. Les princes et les gentilshommes qui se faisaient tuer à Poitiers, à Crécy ou à Marignan, en combattant pour la France, étaient des « fous » et agissaient « bêtement. »

Cette opinion n'a rien qui nous surprenne de la part d'un journal républicain...

Voyez MM. Gambetta, Pipe-en-Bois, Ranc, Freycinet! A la bonne heure! Ceux-là, au moins, n'étaient pas fous et ne se sont pas fait tuer « bêtement. »

Pendant que d'autres, les descendants de ces gentilshommes, les volontaires de Charette et de Cathelineau, le duc de Luynes, le marquis de Coriolis et tant d'autres, se faisaient tuer « bêtement » à Patay, au Mans, à Paris, MM. Gambetta et Freycinet restaient bien « gaiement » dans leur cabinet, les pieds sur les chonets, et fumaient des « cigares exquises »

Voilà qui n'était pas bête!

On lit dans le *Nouvelliste*, de Rouen:

Les fêtes du Précieux-Sang, à Fécamp, n'ont pas été célébrées, cette année, avec le même calme que les années précédentes. Comme d'habitude, une fête de nuit avait été organisée et son principal attrait était une retraite aux flambeaux. La promenade à travers la ville a dégénéré en une véritable manifestation politique, dont le *Journal de Fécamp* parle en ces termes:

« La musique était suivie d'une bande de brailleurs, hommes et femmes, dont les chants alternaient avec le tambour ou les instruments sur le parcours suivi par la retraite. La *Marseillaise* et le *Chant du Départ* étaient entremêlés des cris de: Vive la République! Vive Casimir Périer! — cris et chants répétés avec affectation, surtout quand le cortège se trouvait en face de la maison d'un citoyen notoirement connu pour ne pas

épouser les querelles de la coterie locale qui a le plus chaudement concouru à l'invalidation de notre député (M. Dubois).

« Ces faits sont d'autant plus regrettables, qu'on nous assure que M. le commissaire de police, en uniforme, marchait en tête de la fanfare, et qu'il semblait sinon avoir reçu l'ordre ou la mission de protéger cette effervescence populaire, du moins impuissant à l'empêcher... »

Aux armes, citoyens!

« Contre qui poussaient-on ce cri? Nous vous le demandons.

« Qu'on y prenne garde, il est plus facile de lancer une population sur une mauvaise pente que de l'y retenir. Aujourd'hui, il se peut faire que tout le monde regrette ce qui a eu lieu. Mais on fera bien d'aviser à ce que des faits de cette nature ne se renouvellent pas. Plus tard, les regrets pourraient être superflus. »

Les républicains tiennent, on le voit, à démentir par des actes leurs libérales déclarations, et ils montrent chaque jour qu'ils ne savent pas plus respecter l'ordre public que les sentiments religieux des populations.

EXPOSITION UNIVERSELLE.

Dans un article intitulé: « Les fleurs à l'Exposition », le *Journal officiel* dit:

« La rose surtout, la reine des fleurs, brille au premier rang; de nombreux horticulteurs en ont exposé des collections aussi nombreuses que variées, où les fleurs se distinguent par la beauté de leurs formes, la vivacité de leur coloris, depuis le blanc le plus pur jusqu'au pourpre le plus éclatant et le plus sombre, en passant par les nuances intermédiaires du rose tendre, du rouge, du carmin et du jaune des roses thé.

« Parmi les collections de roses, il faut citer celles de MM. Levêque, de Viry-sur-Seine; Jamain, de Paris; André Leroy, d'Angers; Margotin père, de Bourg-la-Reine. Nous avons remarqué surtout, parmi d'autres variétés nouvelles, la rose Paul Neyron, fleur énorme du plus beau rose, d'une forme parfaite, tellement pleine et touffue qu'on la prendrait pour une pivoine si son parfum pénétrant ne prévenait toute méprise. MM. Levêque ont eu l'heureuse idée de réunir toute une collection des fleurs coupées de cette unique espèce; rien de plus beau, de plus frais et de plus suave que ce massif odorant. M. André Leroy, d'Angers, a intercalé dans sa belle collection de grandes fleurs odorantes du magnolia blanc. L'effet en est charmant. »

— La Compagnie des petites voitures a fait construire sur la berge, dépendant de l'Exposition, un petit atelier qui attire beaucoup de curieux.

Il s'agit de la fabrication mécanique de fers à cheval. Au lieu de 7 fers que deux ouvriers forgent en une heure, cette mécanique en fabrique 400 de tous modèles. En deux tours de main, la barre de fer, sortant du feu, prend, comme dans un moule, la forme d'un fer.

Cette invention est due à un Italien attaché à l'administration.

LE CONGRÈS.

Berlin, 22 juin, 11 h. matin.

Lord Beaconsfield ne veut plus attendre. Il affirme que tous les délais apportés aux délibérations sont occasionnés par des causeries trop longues et trop souvent répétées qu'il n'a d'ailleurs jamais approuvées. Le noble lord prépare un programme dont il donnera lecture aujourd'hui au Congrès. Ce programme énoncera nettement les conditions auxquelles l'Angleterre considère la paix possible. Ce sera aux plénipotentiaires de décider s'ils le rejettent ou non. Lord Beaconsfield a déjà annoncé qu'une fois qu'il aura exprimé les vues du cabinet de Saint-James, il se refusera à toute conversation portant sur les différents points qu'il aura détaillés. Cette détermination du premier ministre anglais est due en grande partie aux nouvelles reçues de Londres portant que la majorité s'oppose à ce que la paix soit signée après la prorogation des Chambres qui doit avoir lieu dans six semaines.

Berlin, 22 juin, 4 h. soir.

La séance du Congrès a duré trois heures. L'accord sur la question de la Bulgarie et sa division en deux parties s'est fait. Lady Salisbury est attendue ici mardi.

Bibliographie.

L'ILLIADÉ ET L'ODYSSÉE D'HOMÈRE, mises à la portée de tout le monde, par F. Daburon, ancien magistrat (2 beaux vol. in-12, Paris, Reichel et A. Leclère, éditeurs. — Saumur, librairie Dézès et librairie Javaud. — Prix: *l'Illiade*, 3 fr.; — *l'Odyssée*, 2 fr. 50; — les 2 vol., 5 fr.) On ne saurait mieux faire, pour recommander ces deux ouvrages à l'attention du public, que de publier la lettre suivante adressée à l'auteur par M^{sr} l'Evêque d'Angers:

« Angers, 26 avril 1878.

« Cher Monsieur,

« N'attribuez, je vous prie, qu'à mes nombreuses occupations le retard que j'ai mis à répondre à l'envoi de vos ouvrages. Je n'aime point à parler d'un livre avant d'en avoir pris connaissance par moi-même; et les lectures ne trouvent que difficilement place dans la journée d'un évêque.

« C'est une heureuse pensée d'avoir voulu mettre à la portée de tout le monde les deux grands poèmes épiques de la Grèce. Le style d'Homère s'écarte tellement de nos habitudes littéraires, qu'une traduction littérale rebutera toujours la foule des lecteurs. En interprétant ces chefs-d'œuvre avec plus de liberté, sans leur enlever leur couleur et leur physionomie propre, vous avez su les rendre accessibles au grand nombre. Et certes la lecture de ces magnifiques épopées serait à la fois plus instructive et plus intéressante, même pour les classes populaires, que celle des romans modernes dont le moindre défaut est leur insignifiance. Vous n'avez pas manqué, dans d'excellentes notes, de faire ressortir quelques-unes des beautés morales qui éclatent dans l'œuvre du poète grec, où les erreurs du polythéisme n'avaient pu effacer complètement les traditions primitives du genre humain. Mais en même temps vous n'avez pas négligé de faire ressortir la supériorité des sentiments qu'inspire la religion chrétienne. C'est dans cet esprit qu'il faut lire et étudier les monuments de l'antiquité païenne: en admirant le génie de l'homme, on n'en sent que plus vivement la nécessité du secours de Dieu.

« Je ne puis donc que vous féliciter, cher Monsieur, des travaux que vous poursuivez avec tant d'activité dans un âge qui pour le plus grand nombre est celui du repos. C'est un bel exemple que vous donnez dans mon diocèse, et je vous en remercie. Vous ne pouvez couronner par de plus nobles laurs, une carrière de magistrat si honorablement remplie.

« Agréé, etc.

« † CH.-EMILE, év. d'Angers. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

LA FÊTE-DIEU A SAUMUR.

Du jour où nos conseillers municipaux ont songé à interdire les processions, toute la population de la ville s'est indignée; l'esprit de foi s'est éveillé, et partout on n'entendait parler que des préparatifs qui se faisaient pour donner à la fête du Sacre un éclat inaccoutumé.

Les espérances étaient grandes chez les catholiques: la réalité les a dépassées de beaucoup. Les plus indifférents avaient mis la main à l'œuvre; aussi les décorations des rues que devait traverser le Saint-Sacrement étaient-elles dignes d'un si noble but, et par leur multiplicité et par leur bon goût. Pour être juste, il faudrait citer chaque rue et énumérer ce que chacun a fait; mais contentons-nous de nommer la rue de la Tonnelle, qui se distingue chaque année, celle de la Comédie, qui était transformée, dans toute sa longueur, en une véritable allée de verdure; puis la rue de la Petite-Bilange, dans laquelle on pénétrait en passant sous un élégant portique; enfin les rues Saint-Jean et du Puits-Neuf et la place Saint-Pierre.

Mais là ne devait pas se borner la protestation. Lorsque le Saint-Sacrement est sorti de l'église, les fidèles en grand nombre se sont empressés de lui faire escorte.

Parmi les autorités, nous avons remarqué en tête du cortège, M. le général L'Hôte, chef du parquet, M. de la Vèze, et M. Lédé, les officiers supérieurs du cadre de l'Ecole, MM. les capitaines et lieutenants et sous-lieutenants; puis M. Paul Ratouis, juge de paix, président du Bureau de bienfaisance et de la commission des Hospices, les fonctionnaires des diverses administrations, de l'enregistrement, des contributions directes et indirectes, du service des postes et du télégraphe, plusieurs membres du corps enseignant, M. Détriché, inspecteur des écoles primaires de l'arrondissement de Saumur, des professeurs du collège, etc., et grand nombre de nos concitoyens. Parmi eux, beaucoup qui ne suivent pas ordinairement les processions ont voulu témoigner, en ces circonstances, de toute leur sympathie pour ces cérémonies du culte catholique.

Les jeunes filles des divers pensionnats de la ville occupaient la tête de la procession ainsi que les enfants des dames de Sainte-Anne et de l'école communale laïque. Devant le Saint-Sacrement étaient rangés les élèves du collège communal, ceux de l'institution Saint-Louis, des Frères des écoles chrétiennes et de l'école mutuelle. Les musiques de ces établissements se faisaient entendre tour à tour et alternaient avec la fanfare de l'Ecole de cavalerie. La beauté du temps avait permis de mettre dehors ces riches bannières et ces brancards qui sont toujours un objet d'admiration pour tous, et que l'on ne voit qu'en ces jours de fêtes.

Comme les années précédentes, l'Ecole de cavalerie, la garnison du château et la gendarmerie avaient fourni un piquet d'honneur pour escorter le Saint-Sacrement et former la haie à droite et à gauche du défilé qui n'avait jamais eu un si long développement.

Partout, sur le parcours, l'attitude de la foule a été des plus respectueuses, et nos édiles ont pu se convaincre, par le concours que chacun a apporté en cette circonstance, que la population de la ville ne désire nullement voir cesser les processions et qu'elles ne causent aucun froissement entre les habitants.

L'Eglise nous enseigne que les processions ont été instituées comme un pieux moyen pour marquer que la vérité triomphe de l'erreur, pour confondre l'impiété et pour donner aux vrais fidèles l'occasion de faire paraître, par des marques extérieures, leur foi, leur reconnaissance et le respect avec lequel ils adorent le Saint-Sacrement. Cette doctrine s'est trouvée confirmée en tous points dans la journée d'hier qui sera, il faut l'espérer du moins, une leçon pour certains, une consolation et un encouragement pour tous.

Les grandes compagnies de chemins de fer viennent de passer un contrat pour l'expédition et la réception des colis de petites dimensions.

Grâce à la combinaison nouvelle, on pourra transmettre directement un colis d'une extrémité à l'autre de la France à un prix relativement réduit, et en évitant les interminables formalités qui, naguère encore, étaient obligatoires.

C'est là un progrès qui donnera certainement un élan considérable à la circulation d'objets que l'on n'expédiait pas par crainte que les frais de transport ne fussent plus considérables que la valeur même de la marchandise.

Le nouveau tarif n'est pas applicable aux objets pour lesquels il existe, dans les tarifs généraux des compagnies de chemins de fer, une taxe *ad valorem*, comme, par exemple, l'or et l'argent, non plus qu'aux marchandises d'une valeur supérieure à 20 francs le kilogramme.

Il est extrêmement imprudent, lorsqu'on voyage en chemin de fer, de jeter des objets quelconques par les vasistas des wagons.

Non-seulement on se met en contravention avec les règlements sur la police des chemins de fer, mais on peut encore, sans le vouloir, occasionner des accidents très-graves.

La *Gazette d'Arcachon* raconte que, le 10 de ce mois, une personne a jeté dans ces conditions une bouteille vide qui est allée se briser sur la tête d'un des cantonniers. Cet agent a été très-sérieusement blessé, et il est probable qu'il aurait été tué si son

chapeau en feutre ne l'avait pas un peu protégé.

Deux hardis vélocipédistes, lauréats des dernières courses d'Angers, MM. Henri Gasnier, d'Angers, et Nadal, de Pellouailles, sont partis, le 20 juin, pour un long voyage le long de l'Océan, par La Rochelle, Bayonne et la frontière d'Espagne, Barcelone, Pampelune, etc. Ils se proposent, dit-on, de revenir par le centre de la France.

NANTES.

L'Espérance du peuple publie cet erratum :

Nous avons annoncé que le sieur Toussaint (Nicolas), instituteur-adjoint à l'école libre de Pont-Rousseau, avait été condamné à 50 francs d'amende pour violences et voies de fait sur la personne d'un enfant de 9 ans.

Nous avons commis une erreur que nous nous empressons de rectifier : le sieur Toussaint, ancien élève de l'école normale de Savenay, n'appartient pas à l'école libre; il est sous-maître à tenue par les Frères; il est sous-maître à l'école communale, dirigée par M. Bretsché.

Au moment des chaleurs, nous ne saurions trop insister sur la nécessité d'enfouir profondément les cadavres d'animaux au lieu de les jeter à l'eau. Si on prend ce dernier parti, il arrive que les cadavres, surnageant, attirent des quantités de mouches dont les piqures peuvent être excessivement dangereuses.

Une légère piqure faite par un insecte ayant séjourné sur un cadavre en putréfaction, et à laquelle on ne prête parfois qu'une légère attention, peut produire une affection charbonneuse rapide, nécessiter l'amputation du membre atteint et quelquefois occasionner la mort.

Il est donc de l'intérêt de tous de surveiller, pendant l'été surtout, l'enfouissement des animaux tués ou emportés par quelque maladie.

Dans sa causerie scientifique du Bulletin français, M. H. de Parville signale un moyen simple de blanchir le fer.

Au sortir de la forge, les objets sont placés dans une solution contenant une partie d'acide sulfurique sur vingt parties d'eau; on les laisse pendant une heure environ; puis on les lave dans l'eau ordinaire, et on les sèche avec de la sciure de bois. On les plonge dans l'acide nitrique de commerce pendant une seconde. Ils sont de nouveau lavés à l'eau, et séchés dans de la sciure.

Les articles ainsi préparés conservent le brillant qu'ils possèdent après leur immersion dans l'acide nitrique, sans avoir été soumis à aucun polissage.

Cette méthode, recommandée en Angleterre par M. Boden, serait de beaucoup préférable à l'emploi de la peinture blanche ou noire pour préserver de la rouille des objets en fer.

Publications de mariage.

Charles Baron, cultivateur, de Saumur, et Eugénie-Esther Morel, lingère, de Villeberrier.

Pierre-Joseph Vaugouin, cultivateur, de Saint-Lambert-des-levées, et Adèle Baron, jardinière, de Saumur.

Louis Siebert, cavalier de manège, de Saumur, et Angèle Gasnié, couturière, même ville.

Constant-Louis Delaunay, charron, de Dénézé, et Mathilde-Julienne-Renée Rétif, domestique, de Saumur.

UNE FÊTE-DIEU.

Hier la ville était émue. Et pleine de petits enfants, De filles à l'âme ingénue Et de Chérubins de cinq ans. Des couronnes roses ou blanches Recouvraient tous ces petits fronts; Et tous les oiseaux sur les branches Gazouillaient de douces chansons. D'où provient donc cet air de fête? Partout les plus vives couleurs... Et chaque robe blanche est faite De gaze, de tulle et de fleurs.

Toutes les maisons sont fleuries Et la rue est tendue en blanc... Pour qui ces herbes des prairies Que foule le pied du passant?

Pour qui ces roseaux et ces feuilles, Et ces autels si bien parés, D'œillet, de lys, de chèvrefeuille? Pour qui ces accents inspirés?

Enfin, et pour qui ces corbeilles Avec ce joli ruban bleu? Oui, — pour qui toutes ces merveilles?... — Pour notre Père, le bon Dieu.

Le bon Dieu qui donne les mères Aux enfants qui sont bons et doux, Et qui toujours nous fait prospères Pour les récompenser en nous!

Mais Dieu, qui créa toutes choses, Qui fit la terre et le soleil, A-t-il donc besoin de ces roses, Enfant, et de ton front vermeil?

Oh! quand il voit notre misère, Ce qu'on appelle nos grands, Dieu chercherait à se distraire Et porterait ses yeux ailleurs,

Si parfois parmi notre fange Il ne trouvait plus, par hasard, Le front brillant d'un petit ange Au doux et limpide regard.

Il est grand et beau son empire! Il a des anges bien puissants! Mais il a toujours un sourire Pour le sourire des enfants.

Aussi, lorsque vos mains bénies Hier semaient devant ses pas Des fleurs aux senteurs infinies, Enfants, Dieu vous parlait tout bas.

Le bien que vous avez pu faire Vous le saurez peut-être un jour; Car il est plus d'un grand mystère Que Dieu fait avec son amour.

Nous avons bien péché, sans doute, Puisque nous avons tant souffert; Ne suivez jamais notre route, Ce fut la route de l'Enfer.

Ah! comme la voilà meurtrie Et brisée en son fol orgueil, Notre pauvre et chère Patrie! Enfants, pour nous seul est le deuil;

Mais à vous la bonne espérance, A vous la colonne de feu! L'avenir, c'est encor la France! Et l'avenir, c'est toujours Dieu!

(La Prime.) PAUL PROUTEAU.

Faits divers.

Nous lisons dans Paris-Journal:

L'autre soir, chez un restaurateur bien connu (je ne le nommerai pas pour cette fois), seize convives ont fait un souper très-modeste (j'ai vu le menu); dont l'addition s'est élevée à 9,403 fr.

Neuf mille cent trois francs! Vous avez bien lu.

Quand on apporta la note à celui qui s'était chargé de régler pour la compagnie, il crut à une erreur de ses yeux ou à une étourderie de la main qui avait tracé ce formidable et vraisemblable compte, ce compte digne de toutes les épithètes accumulées par M^{me} de Sévigné, à propos du mariage de Lauzun.

Il crut qu'il s'agissait de 903 francs. Non! il s'agissait bien de 9,403 francs.

L'assassinat du faubourg Saint-Martin. — Faubourg Saint-Martin, 236, dit la Liberté, demeurait, depuis quelque temps, une ouvrière frangeuse du nom de Catherine Fuseing. M^{me} Fuseing était fort liée avec une dame Decaux, qui loge, 26, rue Saint-Gilles, et qui a un fils, soldat au 131^e de ligne, en garnison à Coulommiers.

Samedi matin, le soldat arrive chez la frangeuse. Il vient, dit-il, faire une commission de la part de sa mère.

On l'invite à déjeuner... Pour dessert, l'invité a planté son sabre entre les deux épaules de la pauvre jeune femme; puis, après l'avoir littéralement tailladée, il a tenté de l'étouffer sous un des matelas du lit.

A chaque pression du matelas, le sang, de chaque côté, jaillissait à plus d'un mètre, rougissant toute la petite chambre!

Quand il a cru la victime morte, Decaux s'est mis à bouleverser tous les tiroirs. Après y avoir pris 60 francs — tout ce qui s'y trouvait — il est tranquillement parti.

Il était à peine dehors, que M^{me} Fuseing se relevait toute sanglante et venait tomber sur le palier en gémissant.

On accourut, on s'empressa autour d'elle, et M. le docteur Blanchard la fit transporter à l'hôpital Saint-Louis, salle Sainte-Anne. Les médecins espèrent la sauver.

Decaux a été arrêté dans la soirée, vers neuf heures, au moment où il rentrait à la caserne de l'École militaire.

Le meurtrier a avoué son crime et a déclaré ne plus se souvenir comment les choses s'étaient passées.

Les antécédents de Decaux (Louis) sont des plus mauvais, il a déjà subi plusieurs condamnations pour divers délits.

Singulier cas d'exemption. — On écrit de Blidah:

Notre conseil de révision a eu un singulier cas à juger.

On appelle le n^o 25 pour comparaître devant la commission; le gendarme de brigade, la rougeur au visage, parle bas au major qui pousse une exclamation et sort précipitamment.

Une seconde après, l'homme de l'art rentrait en lançant au conseil ces simples mots: — Messieurs, cet homme est une femme!

Après quelques oh! et quelques ah! l'exemption était prononcée.

Exempt pour défaut de sexe, dit le gendarme.

A l'Exposition, dans un restaurant où l'on joue de la musique.

Un consommateur. — Huit francs ce déjeuner?... mais je n'ai eu que deux œufs sur le plat et une côtelette?

Le garçon (avec un gracieux sourire). — Vous oubliez, monsieur, les trois morceaux de musique.

Recueilli à travers l'Exposition: Monsieur et madame dans la section de céramique.

— Mon ami, visitons la céramique; j'ai justement cassé un vase.

— Quand donc ça?

— Cette nuit.

Devant l'exposition des cristaux de Bohême: Un ivrogne. — Moi, ça me dégoûte, les verres... quand ils ne sont pas pleins!

Court dialogue d'après nature.

Un bourgeois en rencontre un autre courant très-vite dans la rue.

— Est-ce que vous avez quelque nouvelle importante?

— Non!

— Où allez-vous?

— Chez le pharmacien!

— Pour vous?

— Oh! non, heureusement! c'est pour ma femme!...

Examens du volontariat d'un an:

L'examineur s'adresse d'un ton de doute à un jeune paysan, d'apparence très-rustique:

— Vous dites que vous avez des connaissances en chimie?

— Oui, monsieur.

— Où les avez-vous acquises?

— Mon père est laitier.

Injection Brou et Capsules Ricord (Voir aux annonces).

REVALESCIÈRE

Dr BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIÈRE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aiguës, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes; hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescière de Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures:

Cure N^o 67,514: Naples, ce 17 avril. — Monsieur. — Par suite d'une hépatite, j'étais tombé dans un état de marasme qui a duré sept ans. Il m'était impossible de lire, écrire; j'avais des battements nerveux par tout le corps, la digestion fort difficile, des insomnies persistantes, et j'étais en proie à une agitation nerveuse insupportable qui me faisait aller et venir, sans pouvoir me reposer, pendant des heures entières. Les bruits de la vie ordinaire me faisaient mal; j'étais d'une tristesse mortelle, et tout commerce avec mes semblables m'était devenu très-pénible. Plusieurs médecins m'ayant prescrit des remèdes inutiles, en désespoir de cause, j'ai voulu essayer de votre Farine de Santé. Depuis trois mois j'en fais ma nourriture habituelle. La Revalescière est bien nommée, car, bœni soit le bon Dieu! elle m'a fait revivre; je puis maintenant m'occuper, faire et recevoir des visites, enfin reprendre ma position sociale. — Marquise de BRÉHAN.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; Besson, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, VEUVÉ CHATELAIN, épicière; LEVÉQUE, négociant, rue Plantagenet; BREAULT-DÉLAGRÉE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M^{me} BELLIER, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 63, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉRY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C. LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.



QUINA LAROCHE
ÉLIXIR VINEUX
Apéritif, Fortifiant et Fébrifuge
Contenant tous les principes des 3 quinquinas et très-recommandé par les médecins contre l'anémie, le manque de forces, chlorose, pâleur maladive, affections de l'estomac, fièvres invétérées, convalescences lentes, etc.

CHEMIN DE FER DE POITIERS
Service d'été, 24 juin 1878.

Départs de Saumur:	Arrivées à Poitiers:
6 h. 25 m. matin.	10 h. 30 m. matin.
11 — 20 — —	4 — 30 — soir.
1 — 30 — soir.	9 — 7 — —
7 — 40 — —	11 — 41 — —

Les jours de marchés et de foires à Saumur, il part un train de Saumur pour Montreuil à 5 h. 45 du soir.

Départs de Poitiers:	Arrivées à Saumur:
5 h. 30 m. matin.	9 h. 40 m. matin.
10 — 45 — —	3 — 10 — soir.
12 — 45 — soir.	7 — 39 — —
6 — 15 — —	11 — 20 — —

Tous ces trains sont omnibus.
P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 JUI 1878.

Valours au comptant.				Valours au comptant.				Valours au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 1/2				880	7 50		Canal de Suez	775			2 10
4 1/2				670	5		Crédit Mobilier esp.	887 50	12 50		
5				177 50	1 50		Société autrichienne.	565	10		
Obligations du Trésor, t. payé.				545			OBLIGATIONS.				
Dép. de la Seine, emprunt 1857				73			Orléans	350			
Ville de Paris, oblig. 1855-1860				670	1 25		Paris-Lyon-Méditerranée	354 50			
1865, 4 %				1063 50	5		Est	343 25			
1869, 3 %				840			Nord	350			
1871, 3 %				395			Ouest	354			
1875, 4 %				1148 75	1 25		Midi	359 50			
Banque de France				740	3 75		Charentes	271 75			
Comptoir d'escompte				1263 50	2 50		Yvendée				
Crédit agricole, 200 f. p.				542 50	50		Canal de Suez	551 25			
Crédit Foncier colonial, 300 fr.											

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR.
(Service d'été, 13 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — — — — (s'arrête à Angers).
9 — 1 — — — — — omnibus-mixte.
1 — 25 — — — — — soir, — — — — —
4 — 10 — — — — —
7 — 15 — — — — — express.
10 — 37 — — — — — omnibus.
(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.
3 heures 36 minutes du matin, direct-mixte.
8 — 21 — — — — — omnibus.
9 — 40 — — — — — omnibus.
12 — 40 — — — — — express.
4 — 44 — — — — — omnibus-mixte.
10 — 58 — — — — — express-poste.
Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
UN PRÉ
Situé à Saumur, à l'angle de la rue de Bordeaux et de la levée de Nantilly, près l'octroi, contenant environ 20 ares.
Jouissance au 1^{er} novembre 1878.
Ce terrain est très-convenable pour la construction.
S'adresser à M^e MÉHOUSAS, notaire.

Etude de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

A VENDRE
OU A LOUER
Pour le 24 juin 1878,
LA MAISON DE MAITRE DE PLAISANCE
Commune de Villebriant, à 3 kilomètres de Saumur.
Avec cour, servitudes et grand jardin.
S'adresser à M^e MÉHOUSAS, notaire.

Etudes de M^e ROUSSE, notaire à Martigné-Briand, et de M^e LORIOU DE BARNY, notaire à Angers.

A LOUER
Pour entrer en jouissance de suite,
UN TRÈS-JOLI PETIT CHATEAU
Situé à trente-deux kilomètres d'Angers, près d'une station de chemin de fer et d'un établissement d'eaux minérales, et comprenant : cuisine, office, salle à manger, salon, billard, bibliothèque, huit chambres à coucher; le tout très-bien meublé; différentes servitudes, jardin et une magnifique pièce d'eau parfaitement empoisonnée.
Droit à une très-belle chasse.
Pour visiter les lieux, s'adresser à M^e ROUSSE, et, pour traiter, s'adresser, soit audit M^e ROUSSE, soit à M^e LORIOU DE BARNY. (316)

A VENDRE
A LOUER
PRÉSENTEMENT,
OU A ARRENTER
UNE GRANDE ET BELLE MAISON
Située à Doué, rue de Cholet,
Avec vaste écurie, remise, grenier au-dessus, jardin et enclos y adjoignant; superficie, 22 ares.
Cette maison est propre pour toute industrie et agriculture.
S'adresser à M. GRELLEPOIS-GAMICRON, rue des Fontaines. (119)

Matériel Industriel et Agricole perfectionné.
ON DEMANDE, dans diverses localités de l'arrondissement, des représentants sérieux.
S'adresser à M. L. GURRON, ingénieur civil à Angers. (291)

OFFRE D'AGENCE
Dans chaque commune de France, pour un article facile, pouvant rapporter 1,000 francs par an, sans rien changer à ses habitudes. — S'adresser franco à M. SANGLARD, 14, rue Rambuteau, à Paris. Joindre un timbre pour recevoir franco instructions et prix-courants. (328)

CHANGEMENT DE DOMICILE.
M. RIELLANT
DENTISTE,
Place de la Billange, n^o 4.
M. ROCHARD
Chef de cuisine,
Se tient à la disposition des personnes qui voudraient le faire demander pour préparer à domicile : dîners de noces, fêtes etc.
Ne fournit aucun matériel.
S'adresser rue de la Maréchalerie, n^o 7, à Saumur. (179)

UNE PERSONNE se propose pour donner des leçons de dessin, pastel et peinture sur soie, chez elle ou à domicile.
S'adresser au bureau du journal.



ELIXIR ANALEPTIQUE
Grâce à une heureuse association du Fer, du Quinquina et de la Rhubarbe, cette préparation constitue le Tonic le plus complet, recommandé contre les pâles couleurs, les affections d'estomac et la débilité. Il ne constipe jamais.
Nantes, pharmacie E. MERCIER, rue Crébillon, 14; Paris, DARASSE et C^{ie}, rue Simon-le-Franc, 21; à Saumur, dans les principales pharmacies.

GRAND SKATING-RINK
130, Faubourg Saint-Honoré, 130, Paris.
Le plus élégant de la Capitale, rink unique en marbre blanc de Carrare.
Salons confortables, buffet spacieux, bar américain, consommations de premier choix.
Réunion de famille. High life.
Séances de patinage tous les jours, de 9 heures à 11 h. 1/2; de 2 heures à 6 h., et de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2.
Courses et jeux inédits réglés par les premiers professeurs, parodies, pantomimes, clowns, orchestre brillant, dirigé par Baggers.

EXPOSITION UNIVERSELLE
Voyage gratuit à Paris
(Aller et retour en toutes classes).
ADMINISTRATION :
Place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.
L'Administration se charge, en outre, de retenir à l'avance des chambres ou appartements meublés, dans tous les hôtels, moyennant 5 francs seulement d'honoraires par chaque chambre retenue.
Pour recevoir franco la notice détaillée, envoyer franco 2 timbres-poste de 15 centimes, au Directeur des Voyages gratuits, place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

18, Rue Beaurepaire, à Saumur.
L. LE BRAS, BANQUIER
Maison à Paris, 18, rue Richelieu.
Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs, sans bordereau ni classement.
Ordres de Bourse, 1 fr. 25 par 1,000 francs.
Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

DRAGÉES, ÉLIXIR & SIROP
Fer du Dr Rabuteau
Lauréat de l'Institut de France.
Les nombreuses études faites par les savants les plus distingués de notre époque, ont démontré que les Préparations de Fer du Dr Rabuteau sont supérieures à tous les autres Ferrugineux pour le traitement des maladies suivantes : Chlorose, Anémie, Pâles couleurs, Pertes, Débilité, Épuisement, Convalescence, Faiblesse des Enfants et toutes les maladies causées par l'Appauvrissement du sang.
DRAGÉES DU DR RABUTEAU : Elles ne noircissent pas les dents et sont digérées par les estomacs les plus faibles sans produire de Constipation : 2 Dragées matin et soir au repas. Le fl. 3 Fr.
ÉLIXIR DU DR RABUTEAU : Recommandé aux personnes dont les fonctions digestives ont besoin d'être rétablies. Un verre à liqueur matin et soir après le repas. Le fl. 5 Fr.
SIROP DU DR RABUTEAU : Spécialement destiné aux enfants. Le fl. 3 Fr.
Le traitement ferrugineux par les Dragées Rabuteau est très-économique; il n'occasionne qu'une minime dépense d'environ 10 Centimes par jour.
On peut se procurer le FER RABUTEAU par l'entremise de tous les Pharmaciens.
Se défier des Contrefaçons, et sur les flacons de Fer du Dr Rabuteau, exiger comme garantie, la Marque de Fabrique (déposée) portant la signature de Clin & C^{ie} et la Médaille du Prix-Montyon.

UNE MAISON DE COMMERCE demande un teneur de livres et un apprenti.
S'adresser au bureau du journal.

VÉRITABLES CAPSULES
RICORD
FAVROT
Ces Capsules possèdent les propriétés toniques du Goudron jointes à l'action anti-blennorrhagique du Copahu. Elles ne fatiguent pas l'estomac et ne provoquent ni diarrhée ni nausées; elles constituent le médicament par excellence dans le traitement des maladies contagieuses des deux sexes, écoulements anciens ou récents, des catarrhes de la vessie et de l'infirmité d'urine. — Prix : 5 fr.
CHLOROSE, ANÉMIE
PILULES ET SIROP FAVROT
au pyrophosphate de fer et de manganèse
CE-SEL NE CONSTIPE PAS
Solubilité complète. — Assimilation facile. — Saveur agréable. — Pas de constipation ni d'action sur les dents. — Il contient les éléments principaux du sang et des os. — Son action est héroïque chez les enfants débiles, les convalescents, dans le traitement de l'anémie, de la chlorose, de l'aménorrhée et de la leucorrhée. — Se vend sous forme de Sirop et de Pilules. — Prix : 3 fr.
CONSTIPATION ET MIGRAINE
PILULES DU D^r BONTIUS
Perfectionnées par FAVROT
Purgatif sûr, inoffensif, évacuant la bile et les glaires sans constipation ultérieure; très-utile contre les affections résultant d'un état humorique du sang, les congestions cérébrales, etc.; augmentant l'appétit et régularisant les fonctions intestinales. — Prix : 2 fr.
Dépôt général: pharmacie FAVROT, 102, rue Richelieu, à Paris, et dans toutes les pharmacies.

INJECTION BROU
Hygiénique, infaillible et préservative. Guérison prompte et sûre des Ecoulements récents ou chroniques et ayant résisté à toute autre médication. Guérit seule et sans rien y adjoindre; le bain préalable est le seul antiphlogistique employé.
Se vend dans toutes les bonnes pharmacies de l'univers et à Paris, chez Jules Ferré, pharmacien, 102, rue Richelieu, succ^r de M. Brou.

CHANGEMENT DE DOMICILE
M^{me} V^e RIBAUT
MARCHANDE DE MEUBLES NEUFS ET D'OCCASION
A transféré son magasin place du Petit-Thouars.
LOCATION DE MEUBLES EN TOUS GENRES.

LA SÉCURITÉ GÉNÉRALE
La plus ancienne Compagnie d'Assurances à Primes Fixes,
Contre les accidents de toute nature pouvant atteindre les personnes.
Capital : 2,500,000 francs.
POLICES INDIVIDUELLES garantissant tous les risques que court le public.
POLICES COLLECTIVES pour les ouvriers et la responsabilité des patrons.
Agent principal, à SAUMUR, M. J.-B. MARÉCHAL, rue des Boires, 5. (290)

FABRIQUE DE GRILLAGES EN TOUS GENRES.
FANT
Rue Saint-Nicolas, 29, Saumur.
Volières, Poulailers, Faisanderies, Espaliers, depuis 35 centimes le mètre. Pares à moutons, Tambours à poissons, Chenils pour chiens, Corbeilles et Entourages pour jardins, Grillages pour vitraux d'églises, Cribles en grillage et en fer tourné.
PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

NOTA.— Vente de Fil de fer du Berry pour vignes, depuis 60 fr. les 100 Kil.
Rue Saint-Jean, n^o 28,
E. MARAIS
TAPISSIER
Ex-premier ouvrier de la Maison JARRY, SAUMUR
A l'honneur d'informer le public qu'à partir de ce jour il se chargera de tout travail à façon que l'on voudra bien lui confier, et fera venir, au choix des clients, tous les articles d'ameublement et de tapisserie que l'on pourrait désirer; le tout aux conditions les plus douces.
M. MARAIS s'appliquera à satisfaire toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Il espère que déjà, d'après les longues années qu'il a passées chez M. Jarry comme premier ouvrier, il est favorablement connu et que l'on aura su apprécier son expérience. (289)
Saumur, imprimerie de P. GODET.